



## DELIBERATION

Le Conseil d'Administration a pris la délibération  
suivante lors de sa séance du 6 mai 2021

La Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, au titre de son agrément pour la protection de l'environnement et de son habilitation à participer au débat sur l'environnement, affirme son opposition au projet d'ouverture d'une mine de tungstène sur la commune de Fontrieu.

Les impacts de cette mine sur l'environnement en général et sur les milieux aquatiques en particulier, l'inquiètent tout particulièrement :

- modification des écoulements de surface et souterrains pouvant mettre à sec les affluents du Vernoubre et de l'Agout situés sur la zone ;
- rejets de grandes quantités d'eau nécessaires à l'exploitation de la mine qui s'avéreraient surdimensionnés par rapport au calibre des cours d'eau récepteurs ;
- relargage de minéraux toxiques actuellement stockés dans les roches lors de l'exploitation de la mine ;
- relargage de minéraux toxiques suite au lessivage des « stériles » laissés sur place ;
- rejets de produits polluants utilisés pour l'exploitation, ...

En outre, la Fédération exploite actuellement une pisciculture alimentée en partie par le ruisseau du Vernoubre qui est situé sur la zone d'exploitation de la mine. Cette pisciculture serait donc en première ligne des impacts néfastes qui seraient induits par la mine sur le milieu.

Jean BOYER,  
Président de la Fédération